

L'Union européenne n'est plus le partenaire incontournable pour négociier en matière fiscale

Par Richard Werly

L'OCDE mène le passage à l'échange automatique d'informations. La Commission européenne, avec laquelle la Suisse négocie, peine à suivre

Analyse

Depuis des années, les experts des questions fiscales internationales se sont habitués au jeu de cache-cache entre la Suisse et la Commission européenne.

En arrière-plan: la volonté de l'exécutif communautaire d'obtenir de Berne des concessions identiques à celles arrachées aux pays membres. L'idée, encore une fois rappelée par le premier ministre du Luxembourg fin février lors de son annonce sur l'abandon du secret bancaire dans son pays d'ici à 2017, est que la Suisse doit être à l'unisson des réglementations européennes. Un objectif devenu pour Bruxelles impératif depuis l'éclatement du scandale sur les pratiques des banques helvétiques aux Etats-Unis, et l'adoption de la législation Fatca imposant aux établissements désireux de travailler avec des clients américains un échange d'informations intégral. Impossible, pour l'UE, premier partenaire commercial de la Suisse, d'accepter d'être moins bien traitée que Washington. Pas question de laisser la Confédération appliquer un «double standard» des deux côtés de l'Atlantique.

Le discours communautaire est logique. Mieux: les experts fiscaux de la Taxud (Direction de la Commission européenne chargée des taxes et de l'union douanière) ont sur le papier des atouts à faire valoir, maintenant que la digue érigée par le Luxembourg et l'Autriche a officiellement cédé. «La Suisse se retrouve plus isolée que jamais», faisait remarquer la semaine dernière un responsable européen au Temps, au sujet de la dernière rencontre des fonctionnaires de la Taxud avec leurs homologues helvétiques en janvier dernier pour entamer – enfin – la renégociation de l'accord de 2004 sur la fiscalité de l'épargne afin d'en élargir le champ d'application.

Le scénario bruxellois est limpide: profitons des fissures entre Berne et le Grand-Duché – alliés de fait depuis des décennies pour sauvegarder leurs places financières respectives – pour imposer enfin nos solutions fiscales au Département fédéral des finances.

Le problème est que cette hypothèse de travail oublie un élément majeur que l'ambassadeur Fabrice Filliez, du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales, a esquissé avec d'autres orateurs lors de la [conférence](#) «Quel avenir européen pour la Suisse?» co-organisée le 4 avril par Le Temps et l'Université de Genève. A quoi bon, pour la Confédération, négociier d'arrache-pied sur la fiscalité de l'épargne avec l'UE alors que l'OCDE, forum international bien plus vaste dont la Suisse est membre, peaufine la mise en œuvre de son futur standard sur l'échange automatique d'informations? A quoi bon, surtout, poursuivre les discussions avec l'actuel commissaire européen à la Fiscalité Algirdas Semeta, alors que le poids

politique de ce dernier est aujourd'hui proche de zéro et que les élections européennes de fin mai vont rebattre les cartes?

Signe des temps, les négociateurs suisses font remarquer avec ironie que la délégation communautaire au Forum fiscal mondial de Djakarta (Indonésie) en novembre 2013 était composée d'un unique fonctionnaire, bien moins impliqué que les experts fiscaux des Etats membres. «L'Union cherche à masquer la réalité, mais elle a perdu la grande bataille fiscale, assure un observateur suisse à Bruxelles. On peut même se demander si, dans la prochaine Commission, un commissaire chargé de la Fiscalité sera encore utile?»

L'exécutif communautaire a un autre talon d'Achille fiscal: les vingt-huit pays de l'Union, eux aussi, n'ont guère envie de voir Bruxelles s'immiscer dans leurs impôts. L'idée que l'OCDE, instance plus souple et moins contraignante, devienne l'interlocuteur unique en matière d'évasion fiscale plaît davantage dans les capitales où l'on réalise les limites de la «chasse aux riches».

La Suisse, dans ce jeu, retrouve donc de la latitude. Les concessions faites aux Etats-Unis avec la signature de Fatca, puis l'engagement de Berne à adopter le standard OCDE en matière d'échange automatique sont de bons arguments pour faire patienter l'UE. Lors de la conférence du 4 avril, l'ancien ministre des Finances luxembourgeois Luc Frieden s'est d'ailleurs bien gardé d'exiger que Berne réponde aux injonctions de Bruxelles. Il a au contraire suggéré à la Taxud de regarder... du côté de Singapour ou de Hongkong.